Commission ENVI P. Arimont (E. Steck)

Compte-rendu
Commission Environnement, climat et sécurité alimentaire du Samedi 23/11/26 18h-19h30

Président de la commission Pierfrancesco MARAN, Rapporteur de la commission Pascal ARIMONT

Introduction

Fixation de la date des trilogues commençant le jeudi 26 novembre. Les temps de parole seront limités à 1 minute 15 par intervention afin d'être efficaces et synthétiques, et pouvoir laisser suffisamment de place au vote.

Guide des abréviations (noms de députés et groupe) :
AA : Anja Arndt (ESN)
AZ : Anna Zalewska (ECR)
AV : Aurelijus Veryga (ECR)
DB : Delara Burkhardt (S&D)
JP : Jutta Paulus (Les Verts)
MLBC : Marie-Luce Brasier-Clain (PfE)
PA : Pascal Arimont (PPE)
PM : Pierfrancesco Maran (S&D)
AH : Anja Hazekamp (The Left)
EHG : Esther Herranz García (PPE)
VA : Vytenis Andriukaitis (S&D)
ZCT : Zala Černilec Tomašič (PPE)
RN : Rasmus Nordqvist (Les Verts)

Ordre de passage des amendements :

I. <u>Amendements non triés</u>

- (PPE) Garcia - art 34 (simplification) : https://drive.google.com/file/d/1ayknEu1SL5CdKdZVASzEmyWGzS3_fSaI/view?usp=drive_link

EHG : Amendement vise à généraliser une proposition qui est que la commission pré remplit les données sur la plateforme. La simplification est une condition d'une transition réaliste et efficace. Conditions ajoutées pour que ce soit possible d'un point de vue légal. Correction d'un renvoi erroné.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
15	0	0

Amendement adopté.

- (PfE) Brasier - art 2 p63 (définition énergies fossiles) : https://drive.google.com/file/d/1XvqKxqORWDSK3dq07x5eB5baeobxRiC_/view?usp=drive_link

MLBC : Redéfinir les combustibles fossiles. Ajout de dimensions : critère de l'enfouissement dans le sol et durée de formation de ces matières premières. Définition proposée est plus précise mais garde les éléments de la proposition originale.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
2	8	5

Amendement rejeté.

II. PNEC

- (S&D) Andriukaitis - art 12 (synthèse non-technique du PNEC pour le public) : https://drive.google.com/file/d/1987VfwHRwABG2PgOkQSDqJe66RzOIMs-/view?usp=drive_link

VA : Idée de faire davantage intégrer le public. Visée démocratique de participation de la population aux enjeux qui se déroulent au sein de l'UE aujourd'hui.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
11	0	5

Amendement adopté.

- (PPE) Bernhuber - art 22 (obligations de communication relèvent des Etats membres) : https://drive.google.com/file/d/1_arZF-KU1GQMNOQeTbBAyDWEnTbuX25A/view?usp=drive_link

AB : Ajout d'un paragraphe à l'article 22. Les obligations de communication doivent relever des EM et ne pas générer de contraintes administratives supplémentaires. Préservation de la compétitivité des exploitations agricoles et effet sur la sécurité alimentaire.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
12	0	2

Amendement adopté.

- (S&D) Andriukaitis - art 17 (Aspect social) : https://drive.google.com/file/d/182wi8266WcWkWiJKzrD-BIvm_Z7AwFuc/view?usp=drive_link

VA : L'objectif est de préciser la formulation pour englober le plus d'effets et de potentielles victimes.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
10	0	5

Amendement adopté.

- (The Left) Hazekamp - art 11 (volet biodiversité & bien être animal des politiques climatiques) : https://drive.google.com/file/d/10fHbdcsR66g1BP6-5qJkEPwQOrg5yToh/view?usp=drive_link

AH : Vise à garantir que les politiques énergétiques et climatiques ne soient pas qu'évaluées au regard économique ou des émissions de GES, mais aussi sur la biodiversité & le bien-être animal. Aucune contrainte, visée symbolique. Appel à tous de voter pour cet amendement.
MLBC : Savoir ce qu'on entend par bien-être animal ? Définition juridique ? "Animaux" inclut toutes les formes de vie ou critères différenciés ?
Pas de réponse.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
6	8	1

Amendement rejeté.

III. États membres, coopération entre entités

- (S&D) Burkhardt - art 41 (Commission invite sytématiquement Etat pour recommandation) : https://drive.google.com/file/d/17lj3lLokUxM6bkniheNaS2TG9KMFKQIJ/view?usp=drive_link

DB : Proposition vise à garantir une transparence totale et un contrôle démocratique effectif. Lorsqu'un EM ne tient pas ses engagements à plusieurs reprises, la commission ne peut pas rester sans rien faire. La commission compétente garantit un suivi et un dialogue avec l'Etat concerné. Transformation d'une possibilité d'invitation en obligation systématique en cas de recommandation/évaluation sur la transition écologique.
MLBC : Question sur la procédure actuelle lorsqu'un pays ne respecte pas ses engagements en matière de climat. Savoir si la Commission n'échange pas déjà sans pour autant que cela soit un mécanisme législatif.
DB : Actuellement, la commission peut inviter au dialogue. Idée de possibilité doit être remplacée par un caractère systématique.
MLBC : Concrètement la Commission invite à quoi ?
DB : La modification est sur un autre sujet que la définition de l'invitation, pas besoin d'allonger le texte pour expliquer à quoi l'invitation fait référence.
MLBC : Il est peut-être mieux que la loi ne soit pas implicite.
AA : Il est peut-être possible de rajouter quelques mots afin de ne pas porter à confusion.
PM : Invite les députés à correctement formuler tous leurs amendements afin que les textes ne soient pas soumis à l'interprétation.

Amendement non soumis au vote lors de cette réunion.

- (PfE) Brasier - art 8 (contribution des Etats membres) : https://drive.google.com/file/d/1VuFUxDgAFLFbYPfwxxcIY5-vkKkkkquZ/view?usp=drive_link

MLBC : Aimerait apporter une nuance, chaque EM peut relever sa contribution dans la mesure de ses capacités. Si les EM ne sont pas en mesure de contribuer, il n'est pas raisonnable d'exiger une augmentation de leur contribution. La commission doit faire preuve de souplesse et ne pas accentuer les vulnérabilités qui pourraient être contre-productives pour notre politique énergétique.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
5	11	0

Amendement rejeté.

- (PPE) Garcia - art 13 (régions) : https://drive.google.com/file/d/1_imLq7RHpagcRkzvexx7qQ7eJ1NpgZS8/view?usp=drive_link

EHG : Ajouter une mention des autorités régionales. Nécessaire d'appuyer ce détail afin que le droit de l'Union soit juridiquement cohérent car toujours mention de "local et régional". De nombreuses régions ont des compétences directes dans la transition énergétique ; elles devraient donc avoir accès à la plateforme en ligne.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
13	0	0

Amendement adopté.

- (PfE) Brasier - art 39 (fond européen) : https://drive.google.com/file/d/1voEWySTWlWib3RfJZUYhA-51sCKCO8qd/view?usp=drive_link

MLBC : Fait écho à l'amendement sur l'article 8 précédemment rejeté. Mobilisation d'un fonds européen pour combler l'écart et accélérer la mise en œuvre des objectifs pour les EM ayant des difficultés financières ou liées à leurs infrastructures. Imposer des contributions supplémentaires risque de les contraindre à faire des choix les mettant en échec.
AA : Paraît plus juste que ce qui était prévu initialement. Aimerait que les forces politiques de droite puissent se réunir collectivement autour de ce sujet.
PA : Ce fonds européen serait financé de quelle manière ?
MLBC : Plusieurs formes de financement possibles. Mise en enchère des quotas carbone (ETS), alimentation par des crédits non consommés censés contribuer à d'autres systèmes, cofinancement des Etats membres, par exemple. Le financement potentiel est déjà pensé.
PA : Est-ce que les Etats ne seraient pas incités à ne pas faire d'effort pour provoquer ce retard et toucher les fonds ?
MLBC : La confiance est la base de l'Union. L'idée reste d'avancer dans la transition écologique. Ne préfère pas se méfier de ses partenaires. Il y a 6 programmes de financement

pour les énergies renouvelables, celui-ci serait une béquille de soutien. De nombreux Etats bénéficient aujourd'hui des autres aides relatives aux énergies renouvelables.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
5	10	1

Amendement rejeté.

IV. Énergie

- (Les Verts-PPE) - art 42 (subvention à l'énergie) : https://drive.google.com/file/d/15D44VRQnOhL3fT_TmkLV82slh9hfTQ4R/view?usp=drive_link

JP : Compromis avec le PPE. Sortie des subventions aux énergies fossiles vers 2040 avec un calendrier commun. Indication du montant des subventions. Devoir d'avancer vers l'efficacité énergétique. La date de 2040 est fondée sur le fait que sortir dès maintenant paraît impossible, mais permet de s'aligner sur les objectifs à horizon 2040 (-90% émissions GES).
EHG : Le PPE soutient cet amendement co-signé.
MLBC : N'y a-t-il pas déjà des dispositions en ce sens dans le pacte vert pour l'Europe ? La France a parlé de sortie du charbon en 2030, du gaz en 2040 et du pétrole en 2050.
EHG : La Commission a effectivement déclaré que c'était un objectif mais sans fixer de date.
MLBC : Pensez-vous que cet amendement passera auprès du Conseil ?
PA : La première étape est de le faire passer en commission, sinon il n'atteindra pas le Conseil.
EHG : En 2040, cette proposition s'aligne avec le calendrier de sortie des énergies fossiles.
MLBC : Il y a une différence de 10 ans entre cette proposition et les calendriers de certains Etats. Émet des réserves quant aux possibilités d'acceptation par le Conseil.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
9	5	1

Amendement adopté.

- (S&D) Andriukaitis - art 18 (analyse des sources de méthane) : https://drive.google.com/file/d/1VbSs3edOjyPeYz1CUcVZHaRbeSACBcAt/view?usp=drive_link

VA : Prise en compte de l'ensemble des secteurs producteurs de méthane dans la réduction durable de ses émissions. Agir sur toutes les sources importantes en utilisant les données déjà disponibles pour avoir la politique la plus cohérente possible.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
11	3	2

Amendement adopté.

- (Les Verts) Paulus - art 19 (approvisionnement énergétique) : https://drive.google.com/file/d/1XlN43Y7qE0832KNs9K7yE3n-fpEjRhTk/view?usp=drive_link

RN : Amendement n'interdit pas le nucléaire. N'impose pas un mix ni des fermetures. Propose de sécuriser les approvisionnements de l'Union en mettant l'accent sur les énergies renouvelables. Le choix du mix énergétique reste du ressort de chaque Etat conformément à l'article 194 TFUE.
AA : Ne s'occupe-t-on pas du nucléaire à la séance prochaine ?
PM : Demain, nous voterons autour du point de tension que constitue les 12% du Règlement proposé par la Commission. Rappelle qu'il est toujours possible de déposer des amendements sur d'autres sujets pour les proposer demain.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
6	7	2

Amendement rejeté.

- (PfE) Brasier - art 2 p65-76 (définition + technologies liées à la production d'énergie) : https://drive.google.com/file/d/1JjvfVReoXCr6ndVsJpmuKXuF-TdkQEP9/view?usp=drive_link

MLBC : Amendement déjà débattu lors de la dernière commission. Formulation clarifiée cette fois. La Chine possède le monopole sur les batteries, le photovoltaïque… On ne parle pas exclusivement d'importations d'énergie brute mais également d'importations de technologies si on veut que l'Europe soit indépendante en termes d'énergie.
AA : Il paraît logique de soutenir cet amendement. Si l'indépendance énergétique ne concerne pas le renouvelable, cela serait dommageable pour le Parlement.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
8	7	0

Amendement adopté.

- (S&D) Burkhardt - art 5 e) p5 (électrification) : https://drive.google.com/file/d/1fAKIPguBBezfD5tX-77TG9pFJKKBU7UU/view?usp=drive_linkn

DB : L'amendement prévoit que la Commission établisse un plan contraignant chiffré. Proposition de passer l'électrification à 46% en 2040 contre 23% aujourd'hui.
AA : Question de savoir si la Commission contraindrait notre industrie ? Comment cela fonctionnerait-il ? Cela ne va-t-il pas compromettre la compétitivité de nos industries ?
DB : L'électrification n'est pas forcément mauvaise pour la compétitivité.
AA : Certaines industries doivent avoir de bonnes raisons, au-delà de la compétitivité, pour rejeter cette électrification.
DB : Souligne la cohérence avec l'objectif de réduction de 90% des GES.
PA : L'amendement a-t-il écrit en cohérence avec celui déjà adopté des Verts qui fixe un objectif spécifique contraignant à 46% d'électrification ?
DB : Oui.

MLBC : Cela vise-t-il exclusivement l'industrie ?
DB : Non, l'objectif est général et ne vise pas particulièrement l'industrie.
MLBC : Est-ce que l'objectif d'électrification correspond au continent européen dans sa globalité ? Des pays avec 80% et d'autres à 10% ? Ou 46% pour tout le monde ?
DB : Non. Ce chiffre est commun à l'UE et permet une moyennisation. Un calcul a été effectué pour que le 46% ne soit pas une multiplication par 2 symbolique mais l'objectif est cohérent avec ce qui a été poursuivi jusqu'à maintenant.
AV : Discussion des mêmes amendements, fixation d'objectifs symboliques, pourquoi buter sur un article alors que les partis se sont prononcés sur leur non-volonté à assumer des objectifs contraignants chiffrés. Souhaite soumettre l'amendement au vote rapidement.
DB : Le contraignant permet d'avancer. Il faut prendre acte des objectifs européens.
JP : Le 46% n'est pas choisi au hasard. Il a été introduit par la Commission elle-même.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
7	5	4

Amendement adopté.

V. Évaluation et critères

- (PPE) Tomasic - art 16 (critères pour reconnaitre une crise): https://drive.google.com/file/d/1LqlYJiXLIakcOnNkDDRumDVhoySfvwil/view?usp=drive_link

ZCT : Concerne les crises localisées, intenses et indépendantes de la volonté de l'Etat. L'objectif est de protéger les industries et les consommateurs face à des crises imprévues. Il n'est pas question d'abandonner les objectifs, qui redeviennent la norme une fois les crises passées.
AA (Commentaire général) : Alliances entre S&D et PPE ne paraissent pas gagnantes à long terme.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
14	0	0

Amendement adopté.

- (The Left) Hazekamp - art 3 (définition précarité énergétique) : https://drive.google.com/file/d/1wPrMEz8-JV0ip78DJG4k7sZF_k4Gb-gd/view?usp=drive_link

AH : Mettre en place un indicateur de précarité énergétique. Objectif indicatif et chaque EM aurait la possibilité de recourir à ses propres indicateurs. Demande une explication aux votes contre.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
6	8	0

Amendement rejeté.

- (The Left) Hazekamp - Art 5 (répartition réductions méthane par secteur) : https://drive.google.com/file/d/1xR6mb1RJJauonL4I2xREvBAThEsf46MV/view?usp=drive_link

AH : Introduction d'un objectif national de réduction de méthane par appréciation sectorielle. Les émissions européennes de méthane proviennent de 3 secteurs : agriculture, gestion des déchets et énergie. L'objectif reste indicatif. Son appréciation relève de chaque EM.
AA : Ce texte risque de renforcer la bureaucratie. Demande des précisions et des divisions supplémentaires.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
7	9	0

Amendement rejeté.

- (PPE) Bernhuber - art 11 (prise en compte du secteur agricole dans les évaluations macroéconomiques) : https://drive.google.com/file/d/1IISU72KXHVbv1TuZWmutXDa77m3QIcxw/view?usp=drive_link

AB : Proposition consiste à préciser que les objectifs ne doivent pas poser de contraintes supplémentaires sur les exploitations agricoles, afin de préserver la viabilité, la production et la compétitivité des exploitations pour ne pas compromettre l'activité agricole.
MLBC : Soutient cette mesure. Bonne voie à suivre pour soutenir l'agriculture.
AV : Soutient cette mesure et salue cette proposition.
AH : Comment atteindre les objectifs européens en rejetant toute nouvelle contrainte environnementale concernant le secteur agricole ?
AB : Est dans une logique tournée vers les énergies renouvelables. Pense pouvoir conjuguer compétitivité agricole et objectifs renouvelables. La plupart des agriculteurs ne sont pas de grands pollueurs.
AH : Le secteur agricole est l'un des secteurs les plus polluants.
AB : Demande les chiffres correspondants.
AH : Indique que les rapports démontrent son point de vue.
MLBC : Invite les députés opposés à l'amendement à le relire. Ne pas imposer de nouvelles charges : n'implique pas de réduction. Il y a des contraintes dans la PAC, cet amendement ne cherche pas à revenir dessus mais empêcher que d'autres ne s'y ajoutent.
AB : Remercie les députés le soutenant. Ne comprend pas la logique vers laquelle AH cherche à aller.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
11	0	4

Amendement adopté.

MLBC : Souhaite savoir s'il est possible d'amender un amendement.
PM : Indique la possibilité de déposer un autre amendement.

Récapitulatif

Amendements adoptés	Amendements rejetés	Amendements reconduits
11	7	1

Commission clôturée.